

Cours de l'Arche Guédon : fermeture estivale pour travaux de rénovation



Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie à Noisiel, la Ville poursuit la rénovation du cours de l'Arche Guédon, un axe particulièrement fréquenté. Engagé depuis 2023, ce chantier d'été vise à moderniser cet espace en améliorant la qualité de la voirie, pour un meilleur confort de circulation des automobilistes, des piétons et des cyclistes.

Une fermeture temporaire du 6 juillet au 21 août

Le cours de l'Arche Guédon sera fermé à la circulation du 6 juillet au 21 août 2026 (dates indicatives), entre le rond-point Chateaubriand et la rue Jules-Ferry.

Des déviations seront mises en place via le boulevard Pierre-Carle afin de rejoindre le rond-point des Quatre-Pavés.

Un flyer d'information à destination des riverains a été boité en amont alors qu'un "café citoyen" d'information s'était également tenu, le 12 juin devant l'Hôtel de Ville.

Des aménagements pour des transports plus accessibles

Du 6 juillet au 7 août, l'Agglomération Paris – Vallée de la Marne procédera à la rénovation des deux arrêts de bus Jules-Ferry (dans chaque sens de circulation).

Ces travaux permettront d'adapter la hauteur des trottoirs aux bus, facilitant ainsi l'accès des personnes à mobilité réduite.

Modernisation de l'éclairage public

Jusqu'en août, la société Eiffage interviendra pour moderniser l'éclairage public. Les candélabres actuels seront remplacés par des lampadaires LED, plus économes en énergie et offrant une meilleure qualité lumineuse.

Sécurisation du réseau électrique

Parallèlement, jusqu'à fin juillet, Enedis mène des travaux de remplacement de câbles électriques à haute tension devenus vétustes.

En juillet, le chantier s'est déplacé dans le quartier de la Pièce-aux-Chats (rue Jules-Ferry, avenue Louis-Pasteur et place André-Gontier). La circulation y est maintenue malgré des perturbations ponctuelles.

Coût et partenaires

Le coût total de l'opération s'élève à 642 748,52 € TTC.

Ces travaux sont réalisés par la Ville de Noisiel, en partenariat avec l'Agglomération Paris – Vallée de la Marne, avec le soutien du Département de Seine-et-Marne et de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Télécharger le flyer d'information

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter les réseaux sociaux de la Ville, le site Internet ville-noisiel.fr ou notre service Communication.

À bientôt à Noisiel !

CONTACT

Alexandre Muller — Responsable de la Communication

Ville de Noisiel

01 60 37 73 80 · alexandre.muller@mairie-noisiel.fr